

## **Concept, philosophie, éthique, mise en oeuvre**

Page mise à jour le 23/04/2021

### **Article 1- Vision du FIDIMA**

#### Article 1-1- Indépendance et vision culturelle

Le FIDIMA regroupe des événements indépendants, privés, issus du Forum International Des Investisseurs à Madagascar et en Afrique qui a été créé en 2014. La culture, les affaires et le droit comme arme de stratégie économique, sont les axes du FIDIMA.

#### Article 1-2- Initiative privée, pour le secteur privé, et historique

Le FIDIMA est une initiative privée de la fondatrice, Saholy Malet, pour le secteur privé.

Le FIDIMA vise les retombées concrètes sur le continent Africain et Malgache.

La rubrique "Presse" du présent site web répertorie tous les articles de presse publiés depuis la création du FIDIMA en 2014, qu'il s'agisse de Lettres d'intelligence économique ("La Lettre de l'Océan Indien"); de journaux présents en France ("Forbes Afrique", "Amina Magazine", "Business Africa"); en Belgique ("Notre Afrik"); ou sur le continent africain et malgache ("L'Express Madagascar", "L'Eco Austral"), notamment. [Extrait de la revue de presse ici](#)

#### Article 1-3- Pour le continent Africain et Malgache

Le FIDIMA concerne le continent africain, francophone, anglophone et lusophone.

### **Article 2- Soutiens moraux**

Le FIDIMA bénéficie de nombreux soutiens moraux et prescripteurs dans les secteurs juridiques, financiers, industriels, commerciaux, y compris dans le secteur de l'intelligence économique ou encore des parties prenantes, telles que les associations de diasporas africaines présentes en Europe.

### **Article 3 - Mode de financement**

#### Article 3-1- Absence de subvention financière du FIDIMA

La partie confidentielle du FIDIMA, qui concerne les mises en relation d'affaires en "One-to-One, B-to-B, speed-dating et blind date", ne sollicite aucune subvention financière, afin de préserver l'indépendance de l'événement privé.

#### Article 3-2- Entrée payante

Le FIDIMA est financé par les participants payants.

Chaque année, une partie des inscriptions est reversée à l'association de droit Malagasy Ilafy's Sacred Hill, en vue de soutenir les initiatives entrepreneuriales et culturelles de jeunes Malgaches.

## **Article 4 - Profil des intervenants**

Les intervenants sont des relations personnelles de l'organisatrice.

Les intervenants ne financent pas le Forum. Ils ne sont pas, non plus, rémunérés par le FIDIMA.

Chaque intervenant adhère à la philosophie du FIDIMA, et notamment à sa vision sociétale, au-delà de l'aspect économique ou commercial.

Chaque intervenant signe un contrat d'intervention.

Les coordonnées professionnelles des intervenants ne sont pas communiquées aux personnes extérieures aux événements du FIDIMA.

Tout litige est soumis à l'arbitrage d'instances françaises, sauf législation internationale contraire.

## **Article 5- Format de l'événement d'affaires**

### Article 5-1- Comité sélectif

L'événement d'affaires privé est en comité sélectif. Ce FIDIMA Premium, sous forme de tables-rondes, fonctionne par cycles de 3 années. Il alterne autant que possible les éditions sur le sol africain et européen.

Il correspond au format définitif de la 1ère édition qui s'est tenue à Antananarivo ([Fidima I](#) à Madagascar), puis chez le cabinet d'avocats Lazareff Le Bars, ou encore à l'Hôtel Metropolitan ([Fidima II](#) et [Fidima III](#) à Paris).

### Article 5-2- Business et Culture

La partie "Culture"(spectacle/événement/hackaton) est distinguée des parties "dîners d'affaires"(networking personnalisé), "Premium" (tables-rondes interactives entre décideurs) et "Platinum" (One-to-One, B-to-B, en speed-dating et blind date entre porteurs de projets et financiers).

## **Article 6- Dates et lieux**

### Article 6-1- Evénements d'affaires

Le mardi 1er juin 2021 se tiendra le dîner d'affaires-networking parisien, en présentiel (Paris XVIème).

Les tables-rondes "Business" en présentiel, entre décideurs, se tiendront le jeudi 2 décembre 2021. Cette partie est appelée "Premium".

Il est à noter que les rencontres "One-to-One, B-to-B, en speed-dating et blind date" se préparent et ont lieu toute l'année, selon les modalités définies pour chaque porteur de projets, par la fondatrice, en relation avec son réseau et ses équipes. Elles se tiendront en particulier du 9 au 12 septembre 2021 à Antananarivo. Il est par ailleurs envisagé une extension sur une île en face

de l'île de Nosy-Be (Madagascar - sous réserves). Cette partie "One-to-One" est aussi appelée "Platinum" ou "Pack Platinum".

#### Article 6-2 – Événement : hackhaton / spectacle

L'événement du mercredi 23 juin 2021 à Antananarivo (Madagascar) se décompose d'une part, en un concours de programmation ("hackhaton"), avec des présentations par des porteurs de projets ("pitches") le matin; et, d'autre part, d'un spectacle, accessible à tous, l'après-midi.

Selon les autorisations liées au contexte sanitaire, le lieu prévu par le FIDIMA est la salle de CanalOlympia, appartenant au Groupe Vivendi. Le lieu peut contenir jusqu'à 300 personnes en intérieur, et 1500 personnes en extérieur. Un autre lieu est prévu afin d'accueillir les participants dans les meilleures conditions.

#### **Article 7- Participants**

Excepté pour la partie "spectacle", le Forum est réservé en priorité aux professionnels : entreprises, chefs d'entreprises ou leurs représentants.

Ainsi, les dispositions françaises du Code de la Consommation, relatives au droit de rétractation, ne s'appliquent pas.

Les participants signent, chacun, un contrat de confidentialité, ou respectent la "Chatham House Rule", y compris lors des dîners de networking d'affaires.

Aucun document ou information ou contact ne peut être transmis à des personnes Tierce au FIDIMA sans accord écrit de Saholy Malet. Tout litige est soumis à l'arbitrage d'instances françaises, sauf législation internationale contraire.

#### **Article 8- Communication**

##### Article 8-1- Communication minimale et sélective

Le FIDIMA communique a minima.

Sauf exception et accord express des Parties, aucune communication n'est réalisée sur la partie consacrées aux rencontres d'affaires "One-to-One, B-to-B, speed-dating et blind date" (partie dite Platinum du Forum). Dans tous les cas, l'autorisation expresse écrite de Saholy Malet est requise.

##### Article 8-2- Accréditation de la Presse et accès limité

Les journalistes sont accrédités par la fondatrice.

Les médias ayant été accrédités totalement ou partiellement depuis 2014 sont: Forbes Afrique, l'Eco Austral, Amina Magazine, l'Express Madagascar, Notre Afrik, Madaplus (magazine de la diaspora Malgache), Business Africa [cliquer ici](#). L'un des soutiens a été Vox Africa. Le média nouvellement accrédité à partir de 2021 est Canal+ ainsi que toutes les chaînes du bouquet Canal+Afrique.

## **Article 9 - Obligations de l'organisatrice**

### Article 9-1- Obligations liées aux mises en relation d'affaires "One-to-One, en speed-dating BtoB et en blind date"

Une fois l'offre de services éditée par l'organisatrice, acceptée par le porteur de projets, et le règlement de l'inscription Platinum dûment effectué, Saholy Malet prépare personnellement le porteur de projets, en relation avec son propre réseau d'avocats, d'experts financiers, de Coachs, de spécialistes en "pitches", etc. , tous choisis en fonction du profil du porteur de projets.

Saholy organise ensuite la mise en relation personnelle entre le porteur de projet(s) et le(s) financier(s). Il peut s'agir de fonds d'investissements, d'investisseurs privés, de Business Angels, de mécènes - à l'exclusion des banques, sauf exception.

Si le volant de financiers ne correspondait pas au profil du projet et à son/ses pays-cibles, l'inscription ne serait pas acceptée. Aucune rencontre en One-to-One n'est organisée en Europe (nous consulter pour plus d'informations).

### Article 9-2- Obligations de moyens de l'organisatrice quant au financement du projet

Si le financier présenté ne devait pas donner suite à la présentation du projet, en raison des paramètres qui lui sont propres (économiques et financiers), l'organisatrice s'engage à tout mettre en oeuvre pour présenter au Porteur de Projet un autre Financier, correspondant à son profil, et ce, pendant un (1) an. Le contrat signé avec le porteur de projet cadre les détails de l'intervention.

## **Article 10- Confidentialité**

Selon son profil professionnel, le participant ou intervenant du FIDIMA accepte de respecter la confidentialité de la "Chatham House Rule", ou il signe un contrat de confidentialité.

Les relations d'affaires nouées à l'occasion du FIDIMA bénéficient ainsi de la plus grande discrétion.

## **Article 11- Modalités d'inscription, montant, portée de l'inscription**

L'inscription dépend du type d'accès souhaité au FIDIMA. Pour toutes questions, Saholy Malet est joignable directement au +33 6 77 64 09 46 (appli. Signal uniquement) ou ses équipes en adressant un email à : [fidima@maletandmalet.com](mailto:fidima@maletandmalet.com)

L'inscription ne comprend pas les vols internationaux, nationaux, l'hébergement, ou les frais éventuels de visa.

A noter que le montant de l'inscription à la Partie PLATINUM (en "One-to-One, B-to-B, speed-dating et blind date") est uniquement un ticket d'entrée. Il ne représente pas la rémunération ou le commissionnement suite à l'obtention des fonds, par le porteur de projet. Cette négociation se fait au cas par cas, en fonction notamment du pays d'intervention (hors Europe).

## **Article 12- Modes de règlement de l'accès au FIDIMA**

### Article 12-1- Cas général

#### Article 12-1-1- Paiement

Selon le profil du participant, son projet et le territoire de la rencontre d'affaires ou de l'intervention, le règlement se fait par le biais du présent site web (Paypal), ou par virement ou par chèque bancaire établi en EUROS à l'ordre de la société Malet And Malet, 37 rue des Mathurins, 75008 Paris.

Les profils non professionnels sont autorisés à effectuer leurs règlements sur le site Hello Asso, à l'attention de l'association FIDIMA Forum International Des Investisseurs à Madagascar et en Afrique, régie par la loi du 1er juillet 1901, et dont le siège est : 37 rue des Mathurins 75008 Paris.

Une facture, dans tous les cas, est éditée.

#### Article 12-1-2- Mise en garde

Aucun intermédiaire ni institution autre que celle indiquée directement par la fondatrice, n'est habilité à recevoir votre Inscription payante. Pour toute question, Saholy Malet est joignable au +33 6 77 64 09 46 (avec l'appli. Signal uniquement) et par mail adressé à ses équipes : [fidima@maletandmalet.com](mailto:fidima@maletandmalet.com)

### Article 12-2- Cas de résidents fiscaux Malgaches

#### Article 12-2-1- Devise et modalités acceptées

Le règlement en ARIARY est accepté (cours officiel). Le règlement par cryptomonnaie est à l'étude (contacter Saholy Malet au +33 6 77 64 09 46 sur l'appli. Signal).

#### Article 12-2-2- Correspondant à Antananarenina (Antananarivo/Madagascar).

Nous vous mettrons en relation avec notre avocat sur place (Barreau d'Antananarivo).

#### Article 12-2-3- Mise en garde

Aucun intermédiaire, excepté celui qui vous sera personnellement désigné par Saholy Malet, n'est habilité à recevoir votre inscription payante. Pour toute question, la fondatrice et ses équipes sont joignables au +33 6 77 64 09 46 (Signal/Whatsapp/Viber) et par mail : [fidima@maletandmalet.com](mailto:fidima@maletandmalet.com) .

Une facture est établie comme pour le Cas général.

## **Article 13 - Droit applicable**

Sauf législation ou accord international contraires, le droit français est seul applicable.

#### **Article 14- Juridictions compétentes**

La résolution à l'amiable des litiges est privilégiée. En cas d'échec de la résolution amiable du litige, et sauf législation internationale contraire, les juridictions françaises sont seules compétentes.

#### **Article 15- Adhésion à la présente Philosophie, Ethique, Conditions générales**

Les présentes Conditions générales sont acceptées par le participant lors de l'enregistrement de son inscription avant tout paiement. Cela vaut pour une inscription réalisée sur le présent site web (Paypal), ou via helloasso dans lequel les présentes conditions générales sont incluses.

#### **Contact**

Saholy Malet est joignable au +33 6 77 64 09 46 (sur Signal pour les rencontres d'affaires One-to-One, les dîners-networkings et les sponsorings); ou sur Whatsapp pour les autres questions adressées aux équipes.

Nous vous remercions de bien vouloir nous laisser un message vocal ou écrit, avec vos coordonnées.

Le mail générique auquel vous pouvez écrire est : [fidima@maletandmalet.com](mailto:fidima@maletandmalet.com) .

L'équipe "Culture"/événement-hackaton est joignable au +33 7 58 94 25 31.